

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24 septembre 2018

Etaient présents : MM. DELFORGE M. - PACCOU A. - MENDEL C. - EVRARD P. - DEWYNTER K. - DEKEISTER C. - LUCHET S. - DRIEUX D. - ENVAIN V.

Absents excusés : NICOLATS G. - BECK B. - LEVISSE P. - ALLAN H. -

DRIEUX Delphine est élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Convention marquage des routes départementales
- Signalisation routière
- Contrat Enfance Jeunesse
- Convention Centre de Gestion
- Adhésion SIDEN-SIAN
- Rapport SIECF
- Projet Ages et Vie
- Retour des commissions
- Divers

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil

La séance est ouverte à 19 heures 30, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil. Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- Convention marquage des routes départementales

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier émanant du Président du Département du Nord concernant le marquage des routes départementales des communes de moins de 10 000 habitants. Par délibération du 29 juin 2018, le conseil départemental a approuvé la possibilité de réaliser la totalité du marquage des routes départementales pour la période 2018-2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de confier le marquage des routes départementales au conseil départemental du Nord et autorise le Maire à signer la convention d'entretien.

- Signalisation routière

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier d'une lederzeeloise excédée par le passage des engins agricoles sur un chemin communal alors que d'autres solutions de circulation sont possibles. Cette personne demande la pose de panneaux interdisant la circulation d'engins agricoles.

Après discussion, Monsieur propose de contacter directement l'agriculteur concerné afin de trouver une solution amiable.

- **Contrat Enfance Jeunesse**

L'adhésion au Contrat Enfance Jeunesse intercommunal se termine au 31 décembre 2018. Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire proposant de renouveler l'adhésion au CEJ intercommunal, le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler l'adhésion au CEJ intercommunal pour une durée de 4 ans et autorise Monsieur le Maire à signer le CEJ et les documents s'y rapportant.

- **Convention Centre de Gestion**

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Nord proposant la mise en œuvre d'une convention de participation de la protection sociale complémentaire des agents. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de confier le lancement de la consultation au Centre de Gestion.

- **Adhésion SIDEN-SIAN**

Le conseil municipal accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN :

- du Comité Syndical du Syndicat des Eaux d'HINACOURT, GIBERCOURT et LY FONTAINE sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences « Eau Potable » (*Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*),
- de la commune de FLESQUIERES sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences « Eau Potable » (*Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*) et « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,
- de la commune de PIGNICOURT sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences « Eau Potable » (*Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*),
- de la commune d'HAMBLAIN LES PRES sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences « Eau Potable » (*Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*),
- de la commune de PLOUVAIN sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences « Eau Potable » (*Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*) et « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,
- du Comité Syndical de l'Union Syndicale des Eaux regroupant les communes de BOURSIES, MOEUVRES et DOIGNIES sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences « Eau Potable » (*Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*) ,
- de la commune de BERTRY sollicitant son retrait du SIVOM DE LA WARNELLE et son adhésion simultanée au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,
- de la commune de BOURSIES sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,

- de la commune de MAUROIS sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,
- de la commune de DOIGNIES sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif », « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » et « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

- **Rapport SIECF**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre est consultable en mairie.

- **Projet Ages et Vie**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un projet de maison « Ages et Vie » est en cours sur la commune de Lederzeele. Monsieur le Maire attend les différentes études effectuées par « Ages et Vie ».

- **Retour des commissions**

- ❖ **Bibliothèque** : Monsieur le Maire a rencontré Monsieur NORMAND du SIECF afin de faire une étude d'installation de panneaux photovoltaïques lors de la rénovation de la bibliothèque. Pour la rénovation de la bibliothèque, des subventions du SIECF, du Département et de l'Etat sont envisageables.
- ❖ **Ossuaire** : la création de l'ossuaire est presque terminée. Il pourra accueillir 48 reliquaires.
- ❖ **Bâtiments** : les travaux au niveau de la sacristie sont terminés (toiture et chéneaux). Les travaux sur les chéneaux de l'école seront effectués la première semaine des vacances de la Toussaint. Les deux portes du centre social seront changées (la porte de gauche et la 2^{ème} porte droite) pour mise en conformité. La chaudière des vestiaires du foot sera changée. Un système afin d'éloigner les pigeons du clocher de l'église est recherché. APAVE est intervenu pour la visite annuelle des bâtiments communaux : pas de problème majeur.
- La commission de sécurité a rendu un avis favorable pour la salle polyvalente.
- ❖ **Voirie** : une demande de travaux de voirie a été faite auprès de la CCHF pour l'entrée de la route des jonquilles et de la route de l'Aquénée (croisement avec la route de Saint-Omer).

- **Divers**

- Le permis d'aménager du lotissement « Domaine des saules » a été déposé depuis mars 2018. Monsieur le Maire précise qu'une convention de rétrocession des espaces communs doit être signée. Monsieur le Maire fait lecture de la convention de rétrocession proposé par Scot'Immo. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la convention proposée et autorise Monsieur le Maire à signer.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier des « chats de l'Espoir » demandant une subvention. Après discussion, le conseil municipal ne souhaite pas octroyer de subvention à cette association, sachant que la compétence dans ce domaine est du ressort de la CCHF.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de remerciement de la Fédération Française de Cardiologie pour la collecte de 265.02 € lors du parcours du cœur 2018.

- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de remerciement de l'Etablissement Français du Sang pour la collecte du don du sang qui a rassemblé 102 volontaires en juillet 2018 à Lederzeele.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de deux personnes souhaitant acquérir un terrain pour créer une entreprise afin de créer des logements pour des personnes en difficultés. La commune de Lederzeele ne possède pas de terrain disponible.
- La réunion de lancement du Téléthon 2018 aura lieu le jeudi 4 octobre à 19h00 à la salle de mairie annexe.
- Le banquet annuel des aînés aura lieu le dimanche 14 octobre. La réunion de préparation de la commission Fêtes et Cérémonies est programmée le mercredi 26 septembre à 18h00.
- La cérémonie des médaillés du travail aura lieu le dimanche 7 octobre en même temps que la remise des prix des maisons fleuries. Quatre personnes recevront la médaille du travail. 26 personnes ont participé au concours des maisons fleuries. La commission propose de récompenser les lauréats par des bons d'achat chez Monsieur DANNEELS. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la décision de la commission et accepte le montant des bons d'achat attribués aux lauréats.
- La recherche d'un médecin supplémentaire pour notre commune est toujours en cours.
- La commune envisage l'embauche d'un(e) jeune en contrat d'apprentissage. Un contact a été pris avec la mission locale. Nous sommes en attente des candidatures.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du SIROM informant qu'un contrôle des sacs jaunes a été réalisé sur la commune et qu'aucun sac n'a été refusé. Le SIROM félicite, remercie et encourage les lederzeelois.
- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du préfet du Nord pour la journée de commémoration du 11 novembre 2018, centenaire de l'armistice. Les cloches des églises carillonneront ce jour à 11h00 pendant 11 minutes. Il est proposé aux habitants du département d'ornez les fenêtres des habitations de drapeaux tricolores.
- Concernant l'abri de bus de l'Haeneberg, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un raccordement au réseau d'éclairage public n'est pas possible. Une étude est en cours avec le SIECF sur la pose d'un éclairage autonome (avec panneau solaire).

Un tour de table est effectué :

Monsieur EVRARD Philippe signale la présence récurrente de poids lourds stationnés au dépôt de déchets verts. Après discussion, le conseil municipal décide d'installer deux panneaux d'interdiction de stationnement.

Madame ENVAIN Valérie signale qu'une haie déborde sur la chaussée rue du Long Champ Nord et que le panneau d'entrée d'agglomération route de Bergues n'est pas très visible.

Monsieur LUCHET Sébastien demande si le bilan du centre aéré a été fait. Madame LEURS Sabine s'en occupe, toutes les factures n'ayant pas encore été reçues.

Monsieur MENDEL Christian rappelle qu'un panneau sur les mottes féodales, réalisé par Yser Houck sera installé sur le parvis de l'Eglise (à côté du panneau réalisé par le conseil municipal des jeunes sur l'historique de Lederzeele). La date n'est pas encore connue.

Monsieur EVRARD Philippe informe le conseil municipal que l'élection du nouveau conseil municipal des jeunes aura lieu le mardi 16 octobre 2018.

Une question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil : faut-il limiter le nombre de locations aux associations pour des manifestations festives ?

La séance du conseil municipal est clôturée à 21h15.